

(fenêtres) sur cours)



SNUipp.FSU

novembre 2006

iu fm

édito

Ces derniers mois, les déclarations du Ministre de l'Education Nationale sur l'apprentissage de la lecture ont jeté la suspicion sur le travail des enseignants et la confusion chez les parents d'élèves. À vous qui découvrez dans les écoles la complexité du métier, on ne fera pas avaler que quelques démarches simplistes peuvent résoudre le douloureux problème des élèves en difficulté ! Le ministre a récemment fait un pas en arrière en reconnaissant que tout enseignant est responsable de ses choix pédagogiques et en revenant sur les sanctions contre des formateurs. Les choix sur la formation des enseignants doivent aussi répondre aux besoins que vous exprimez : ces jours-ci, le SNUipp fera entendre la voix

des étudiants et stagiaires dans les discussions avec le ministère sur la réforme de la formation ! Pour être aussi entendus dans votre IU FM, si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas d'élire vos représentants à l'IUFM !



Enquête:
préparer sa classe

Élections : faites-vous entendre !



Intégration des IUFM à l'université.

Le Haut Conseil de l'Éducation vient de rendre publiques ses recommandations pour le futur cahier des charges de la formation des enseignants avant que le Ministère rédige ce qui guidera les IUFM dans l'organisation de la formation. Ce nouveau cahier des charges doit voir le jour avant la fin de novembre et sera mis en œuvre dès l'an prochain. Il définira les contenus de formation, le concours, la validation, les stages... Le Cadrage de la formation dépendra aussi des modalités choisies pour intégrer les IUFM aux universités.

La loi d'orientation de 2005 fixe un délai de trois ans pour cette intégration : les premiers IUFM devraient être intégrés en janvier 2005. Limoges, La Réunion, Grenoble, Versailles, Aix-Marseille, Créteil et Reims

sont déjà engagés dans le processus. La FSU quant à elle, demande un cadrage national qui garantisse l'équité et la qualité des formations sur l'ensemble du territoire.

De nombreuses questions concernant l'avenir des personnels (enseignants d'IUFM, mais aussi tous les autres, agents d'entretien, agents administratifs, ...) restent posées, suscitant une réelle inquiétude. Ne sont pas réglés non plus les modes de fonctionnement de l'IUFM dans l'Université : son autonomie financière par exemple, ou encore la gestion des moyens, ou la manière de piloter l'IUFM. Qui prendra les décisions ? Comment seront représentés les stagiaires ? Autant de sujets qui seront déterminants pour les futurs stagiaires.

Ça bloque en Franche Comté

Après la rentrée, le ministère a nommé un nouveau directeur sans respecter le vote du Conseil d'Administration du mois de mai dernier. En réaction les 4 sites de l'IUFM de Franche-Comté ont été bloqués. Les formateurs, personnels et usagers de l'IUFM ont fait grève entre le 25 et le 29 septembre. Le travail a repris dans la morosité. Le SNUipp, le SNES, le SNESUP et la FSU sont intervenus auprès du ministère.

93 : à la recherche du stage filé

Les 2/3 des PE2 n'avaient pas d'affectation de stage filé à la rentrée : environ 400 d'entre eux n'ont pu commencer leur stage que fin septembre. Devant les conditions inacceptables de mise en place des stages filés et l'inéquité entre les stagiaires (obligation de changer de lieu de stage plusieurs fois, problèmes d'incohérence entre les cycles des supports de stage et les groupes de formation à l'IUFM...), le SNUipp 93 a demandé que ce stage ne soit pas pris en compte dans l'évaluation finale, tout en étant suivi par des formateurs.

Après plusieurs assemblées générales très suivies, cette proposition, ainsi qu'une demande d'augmentation du nombre de formateurs, a été portée devant le Recteur par les formateurs et les stagiaires.

Sommaire

septembre 2006

Enquête :

Préparer la classe p 4

Dans le vif du métier p 7

Rencontre avec

Agnès Van Zanten p 7

Élections p 3

Infos service p 6

Education sans frontières

6 924 : c'est le nombre de cartes de séjour d'un an attribuées dans le cadre de la régularisation de familles sans-papiers dont les enfants sont scolarisés en France, pour quelques 33 538 demandes. Les membres du Réseau d'Education Sans Frontière, dont le SNUipp fait partie, s'indignent d'une procédure qui ressemble à une loterie et qui s'apparente à une logique de quotas.

Pour les familles déboutées, le risque est maintenant l'expulsion. Les écoles sont touchées, dans certains cas la police est intervenue directement dans les établissements. Une deuxième édition du guide « Jeunes scolarisés sans papiers : Régularisation, mode d'emploi » est disponible sur le site : www.educationsansfrontieres.org, ou auprès des sections départementales du SNUipp.

Listes complémentaires

Le recrutement de LC a déjà commencé dans certains départements depuis la mi-septembre (Seine Saint-Denis, Orne, Saône et Loire...). D'autres départements se trouvaient, à la rentrée, en situation de surnombre, en partie à cause de la mise en place des stages filés, les PE2 étant affectés sur des supports (décharges de direction de 5 classes et plus, temps partiels...) précédemment occupés par des titulaires. Dans le Val d'Oise, par exemple, 80 T1 et T2 n'ont toujours pas de postes. L'utilisation des PE2 comme moyens d'enseignement permet donc au ministre de récupérer des postes ou de donner l'illusion que certains départements ont trop d'enseignants.



Sur le site du SNUipp, vous trouverez un dossier sur l'apprentissage de la lecture.
www.snuipp.fr

Fenêtres sur Cours IUFM est une publication du SNUipp Secteur IUFM 128, Bd Blanqui 75013 Paris 01 44 08 69 30 www.snuipp.fr Maquette B.Kozole directeur de la publication Michel Sévenier CPPAP 0910 S 07 483

Élections : votez pour vos revendications

Vous devez élire vos représentants au Conseil d'Administration et au Conseil Scientifique et Pédagogique. Le rôle de ces instances est loin d'être négligeable. Il est donc important que chacun d'entre vous s'exprime à cette occasion.

Qui vote ?

Tous les étudiants et stagiaires de l'IUFM (PE1, PE2, PLC, CPE...).

Comment ?

Les modalités de vote différent d'un IUFM à l'autre : par correspondance (attention à la date limite) et/ou un vote physique à l'IUFM.

La FSU présente des listes communes dans chaque académie : SNUipp (premier degré), SNES (second degré), SNEP (éducation physique) et SNUeP (enseignement professionnel).

Qui fait quoi ?

Le Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP) est composé de représentants des formateurs et des « usagers » (étudiants et stagiaires). Il est chargé de faire des propositions sur les contenus de formation, la validation, frais de déplacement... Ces propositions sont soumises au vote du CA. En Conseil d'Administration (CA) sont discutés et votés nombre de sujets importants pour votre année de formation : budget, nombre de formateurs, leur profil, nombre d'admis en PE1, nature des tests, barèmes d'entrée... Dans quelques IUFM, il existe également un Conseil de centre, qui gère la vie de l'antenne départementale et contribue aux décisions relatives à la qualité de vie et de travail des étudiants, stagiaires, personnel ATOSS, formateurs... Attention : les votes pour le CA/CSP et le conseil de centre sont séparés.

Cette année sera particulièrement décisive : le changement de statut des IUFM, programmé pour les 3 ans qui viennent, implique de redéfinir et organiser totalement la formation et ses moyens, ainsi que les instances des IUFM.

Transformer l'école commence à l'IUFM

C'est pourquoi il est important de veiller à la qualité de la formation. Cela suppose d'améliorer l'articulation entre les cours théoriques et la pratique de classe, de développer le travail en équipe, de rendre la validation plus transparente et formative, et de prendre en compte la spécificité de l'entrée dans le métier (la fsu revendique le 1er poste à mi-temps alternant avec des temps de formation). Pour tout cela vous avez besoin d'élue(s) efficaces qui partagent vos préoccupations et qui peuvent s'appuyer sur un vrai lien avec la profession.



Voter pour la FSU

Le SNUipp-FSU est majoritaire dans les écoles (près de 44% aux élections professionnelles de 2005). Il relaie les propositions et revendications des personnels titulaires et stagiaires pour la transformation de l'Ecole, de la formation et du métier. Nous défendons l'unité d'action, la démocratie, l'équité et la transparence des décisions de l'administration. La présence de délégués du personnel dans les instances de décisions a permis d'instaurer des critères équitables et connus de tous.

Stages filés : le SNUipp mène l'enquête

Les premiers éléments de l'enquête réalisée par le SNUipp montrent une grande diversité de situations. Les sentiments recueillis oscillent entre enthousiasme et désenchantement, selon l'affectation notamment. Néanmoins, des points communs ressortent. Tout d'abord, le manque de formation à la prise de poste : dans la majorité des départements, les PE2 ont été placés dès la rentrée en responsabilité dans une classe, sans préparation et beaucoup ont le sentiment de tra-

vailler dans l'urgence, d'être débordés. L'aide à la prise en charge de la classe est inégale selon les IUFM, et suivant la disponibilité du titulaire. Les déplacements sur des lieux de stage éloignés ajoutent au sentiment de fatigue. Souvent les questions d'emploi du temps, de répartition des matières sur l'année, de concertation ne sont pas clairement cadrées, donnant une impression de décalage entre les demandes de l'IUFM et celles de l'école. Le découragement guette parfois ! A Tou-

louse, la mobilisation collective a enrayer la démotivation, et permis d'engager des discussions avec l'IUFM pour chercher des fonctionnements prenant en compte les problèmes des PE2. Les horaires sont parfois très lourds entre les stages filés et les cours. Les PE2 ne sont pas toujours renseignés sur

les modalités de validation du stage filé, et les choix des formateurs varient sur ce point d'un IUFM à l'autre, certains ayant décidé de ne faire porter l'évaluation que sur les stages de trois semaines. Le nombre de visites allant de 2 à 6 pour l'année, la qualité du suivi n'est pas non plus unifiée ! A Grenoble, l'IUFM a fixé un calendrier très précoce concernant le mémoire, ce qui ajoute à la pression : là encore, les PE2 ont réagi en demandant une audience au Directeur d'IUFM. Certains centres, conscients des difficultés rencontrées, mettent en place des dispositifs d'aide et s'organisent pour faire des bilans d'étape avec les PE2. Restent aussi de nombreux avis plutôt positifs sur l'envie d'être en classe, en prise avec le métier, d'être responsabilisé dans sa formation... partout le SNUipp est aux côtés des stagiaires pour intervenir dans les IUFM et les Inspections, faire entendre leurs revendications et leurs propositions. L'enquête continue à circuler. Pensez à la remettre aux responsables du SNUipp.



Une classe à préparer

Se rassurer et assurer

Le grand moment, c'est celui où on se retrouve devant ses élèves. Mais ce qu'on imagine mal tant qu'on ne s'y est pas exercé, c'est la somme de réflexions et de préparation qui permet que les enfants apprennent ! Avec l'expérience des automatismes se fabriquent, tout un répertoire de situations sont intégrées, en général la préparation de la classe ne demande plus autant d'efforts. La complexité du métier laisse-t-elle place à l'improvisation ? Comment gérer son temps de préparation pour qu'il ne soit pas supérieur au temps passé en classe ? Comment fait-on pour rester à l'écoute des élèves sans abandonner ce qu'on a prévu sur le papier ? Qu'est-ce qui compte le plus : avoir de bonnes relations aux élèves ou faire de belles préps ? Qu'est-ce que le formateur attend ? Autant de questions qui se posent à tous en début de carrière. Nous avons voulu, puisque chacun est confronté à ces difficultés, rassembler quelques témoignages, en espérant qu'ils vous aident à y réfléchir avec sérénité.

Lucie, PE2 dans la Manche et en stage filé sur une grande section CP, pense « *au premier abord, à une question type du concours* ». Elle reconnaît écrire de plus en plus sur ses fiches de préparation. Pour se rassurer, savoir où elle va et aussi parce que « *ce que tu n'écris pas tu le zappes* ». Préparer, c'est structurer son travail mais aussi se structurer. « *J'organise, je mets au clair* », ajoute Lucie, « pour gagner en efficacité dans mes interventions ». Sabine, en stage filé sur un CP-CE1, dans les Landes, détaille aussi de plus en plus : elle anticipe les séances de classe, « *plus le scénario est clair, plus j'aurai de chances de réussite...* ». Pour elle, ces préparations détaillées, « *toujours à portée de main* », lui permettent d'être plus disponible pendant la séance de classe. En sachant où elle veut aller, en suivant son fil conducteur, elle peut davantage interagir avec les élèves, être à l'écoute pour les aider et elle peut aussi « *observer des élèves en particulier* ». « *Cela permet également de gérer le temps, l'espace de la classe et le matériel...* » précise Lucie mais aussi de gérer

les traces écrites. Sacha, lui, est PE2 en Meurthe et Moselle. Son souci, c'est que ses préparations « *puissent s'inscrire dans une progression par rapport aux Instructions Officielles* ». A l'IUFM de Nancy, la mise en place d'ateliers de préparation par matières enseignées en stage filé lui apporte une « *réponse personnalisée et (lui) donne des outils* ». Sacha ajoute que « *le but serait d'avoir des fiches qui puissent resservir* », en construisant par exemple son modèle à partir de différents modèles existants et de ses besoins personnels. « *Cela permettrait de gagner du temps pour aller à l'essentiel* ». Sabine a reçu un formateur pour une première visite conseil. « *Je ne pensais pas à faire de bilan, suite à mes séances, et c'est le point qui est ressorti lors de cette visite* » dit-elle. « *Maintenant, j'essaierai de le faire, surtout pour mieux préparer mes prochaines séances en fonction des besoins, des programmes mais aussi des réalités de terrains...* ». Avoir un retour sur ses préparations, les remanier, les ajuster à partir d'un bilan, pour la cohérence et la continuité des apprentissages.



3 questions à

Anticiper la mise en oeuvre



Frédéric SAUJAT

Maître de conférence à l'IUFM d'Aix-Marseille

Pourquoi les formateurs n'ont-ils pas un discours unifié ?

L'expérience et les cadres théoriques diffèrent d'un formateur à un autre. Il n'y a pas eu de réflexion collective sur ce sujet. Les strates successives de programmes ont engendré des confusions théoriques préjudiciables aux PE2. De plus, la façon dont on leur demande de préparer la classe est souvent inopérante pour eux, parce qu'on se base sur l'idée que le travail des élèves va s'organiser selon le tra-

vail de l'enseignant. On oublie, paradoxalement, ce qui peut se passer en classe, les vrais problèmes étant liés à la mise en oeuvre.

Pourquoi le discours des enseignants dans les écoles est-il souvent en contradiction avec celui des formateurs ?

En formation, le modèle dominant consiste à définir les opérations par lesquelles on doit passer pour atteindre un objectif, en ciblant des critères de réussite. Les enseignants expérimentés ont construit une façon de préparer la classe très fonctionnelle car tournée

Témoignage

Audrey Vidal, T1,
Grande section-CP, dans les Landes



Cette année, c'en est fini des fiches de prép faites plus par obligation que par nécessité ! C'est avec mon cahier

journal que je gère mon double niveau. Je réserve les fiches de prép aux activités pour lesquelles je ne suis pas à l'aise. Je garde toujours un moment pour un bilan écrit, même succinct, après un bref retour avec les élèves, pour voir les modifications que je dois apporter à mon travail. Surtout, je travaille avec les collègues déjà expérimentées, ça me fait gagner beaucoup de temps .

vers l'action, même s'ils écrivent peu. Ils ne sont pas dans le déclaratif !

Quels conseils donnez-vous aux PE2 ?

Les modèles théoriques passent à côté de l'essentiel, c'est à dire les dispositifs spatiaux, matériels, temporel, et humain. Mon conseil est de noter les consignes de mise au travail : comment rendre la tâche la plus claire possible, et d'anticiper le dispositif de mise en œuvre. Où se placer ? Quel matériel nécessaire est disponible ? Est-ce utile de faire des groupes de deux, de quatre ?



Construire ses outils



Pour eux, PE2 de Meurthe et Moselle, préparer sa classe est devenu une préoccupation de tous les jours. Jessica passe « beaucoup de temps à préparer une seule journée : toute ma semaine, le week-end », et Anne souffle « ça me prend un temps fou ! ». Que préparent-ils ? « On a tous à peu près les mêmes matières : histoire, géographie, géométrie, ... ». Pour Olivier, « en cycle 3, c'est plus long », car s'ajoute le temps de correction. Pour Caroline « avec le double niveau, en plus du temps passé à choisir ce que je vais faire, il y a le temps à penser l'organisation ! » Ils utilisent les manuels qui sont dans l'école, mais certains sont hors programme. Alors, il faut aller chercher ailleurs. Le CRD comme centre ressource, et « les cours ciblés sur le cycle 3, ça aide beaucoup », même si « ça a un goût de pas assez ». Caroline va chercher des idées sur Internet. « Certes, c'est hétéroclite : il faut faire le tri et on perd plus de temps ! ». Pourtant Olivier, qui n'a pas encore d'ordinateur, aimerait bien en bénéficier. Il est prévenu : outre le haut débit et une bonne imprimante... « il faut surtout beaucoup de temps pour faire ses propres montages, parce que les photocopies sont comptées à

l'école ! » Que demandent les formateurs ? « Le cahier journal, et deux prépas par jour de classe » dit Lorène. « C'est flou, ça dépend des besoins » d'après Anne. Pour Caroline, le plus difficile « ce sont les progressions, j'ai du mal à me projeter ». L'impression générale est qu'on leur demande de faire des choses qu'ils n'ont pas apprises », et si ce n'est pas très confortable, à la troisième mouture de ses fiches de prép, Anne pense que « ça fait évoluer, une fiche toute prête ne m'aurait pas convenue ! ». Chacun se construit ses propres outils, dans la complexité du métier, les tâtonnements de débutant, les incohérences apparentes (« tous les formateurs ne sont pas d'accord »), la diversité des situations (« Moi, ma directrice m'a donné une progression n'ont pas toutes la même qualité ») Tous constatent déjà une évolution : « Je passe moins de temps sur certaines choses pour m'intéresser à d'autres. Je sais mieux comment gérer mes groupes, et j'ai plus de temps pour la réflexion didactique » dit Anne. Tous ont envie de réussir leur classe dès maintenant, mais aussi le désir de devenir, par la suite, de bons professionnels !

Défendre l'idée que les enseignants sont concepteurs de leurs pratiques, et non de simples opérateurs, cela engage à prendre le temps de préparer, concevoir... Plus de temps pour travailler en équipe permettrait aux professeurs d'école d'être moins isolés dans ce travail de conception. Concernant la formation, l'accompagnement par les formateurs, notamment de terrain, est indispensable pour aider à la prise en charge de la classe.

Les stages de pratique accompagnée, permettent aussi, dans les classes des maîtres formateurs, de discuter des pratiques efficaces de préparation de la classe. Au niveau matériel, -équipement en matériel pédagogique, informatique-une prime de 1000 euros avait été votée au budget national pour aider les jeunes enseignants : ils l'attendent encore !

Être fonctionnaire

Le rôle de la fonction publique

La prise en compte de l'intérêt général, l'accès de tous les citoyens aux services publics de manière égale sur l'ensemble du territoire, la continuité du service public et la neutralité des fonctionnaires font partie de ses missions et spécificités.



Des obligations...

Ainsi, tout fonctionnaire doit consacrer l'intégralité de son activité professionnelle aux tâches qui lui sont confiées statutairement, faire preuve

de discrétion professionnelle (obligation de réserve) et se conformer aux instructions. Nommé(e) sur un emploi comme représentant(e) de l'Etat pour satisfaire aux missions de celui-ci, il/elle est donc tenu(e) à la neutralité et à l'impartialité.

... mais aussi des droits ? Comme tout citoyen, vous disposez de la liberté d'opinion et vous ne devez être l'objet d'aucune discrimination. En outre, vous bénéficiez du droit syndical, de grève et de manifestation (même les stagiaires).

La collectivité publique est tenue de vous protéger contre les menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages, atteintes à vos biens personnels dont vous pourriez être victime à l'occasion de vos fonctions et de réparer le cas échéant le préjudice qui en résulte.

Accident du travail

Un accident peut être considéré comme un accident du travail, s'il survient durant le trajet entre le domicile et l'école, pendant le temps de travail, ou lorsque l'enseignant est dans l'école hors temps scolaire. Il faut alors adresser dans les 48 heures à l'IEN un rapport d'accident qui mentionnera les circonstances et témoignages.

Joindre le certificat médical initial (de moins de 24h), les constats de police pour les accidents de la circulation, les notes de frais. Vous devrez apporter la preuve de la relation entre l'accident et le travail. Ensuite, contacter l'inspection académique pour la procédure à suivre (médecin expert...). Contactez le SNUipp.

Le Kisaitou est un document de référence, désormais incontournable. Tous les textes, toutes les réglementations concernant l'école primaire et ses personnels. Accompagné de sa version cd-rom. Disponible auprès du SNUipp au prix de 30 € (23 € pour les syndiqués) Également en ligne sur www.snuipp.fr



Sorties scolaires

L'enseignant est responsable de ses élèves, depuis l'accueil dix minutes avant le début de la classe jusqu'à la sortie, même lorsqu'il n'est pas de service de récréation.

Dois-je demander une autorisation pour chaque sortie ?

Il existe trois catégories de sorties : les sorties régulières, les sorties occasionnelles et les sorties avec nuitées. A chaque sortie correspond un type d'autorisation. Les sorties régulières et les sorties occasionnelles doivent être autorisées par le directeur de l'école, les sorties avec nuitées nécessitent l'autorisation de l'IA. Est-ce que je peux aller seul(e) au gymnase ? Oui, à l'école élémentaire, à condition que votre sortie ne dépasse pas la demi-journée et que vous n'utilisiez pas un transport public régulier. A l'école maternelle, l'enseignant doit au moins être accompagné d'un adulte.

Et au musée ? C'est une sortie occasionnelle sans nuitée. Il faut être au moins 2 : l'enseignant de la classe + un adulte. Au delà de 30 élèves, il faut un adulte supplémentaire pour 15.

Le SNUipp édite un guide disponible sur www.snuipp.fr ou auprès de votre section départementale.

Validation de la PE2

Trois volets de l'année de PE2 sont soumis à évaluation entrant en compte pour la validation.

- Le mémoire professionnel : un document de 50 000 signes environ qui associe une problématique pédagogique élaborée à des éclairages théoriques, écrit seul ou à deux (dans ce cas la contribution écrite de chacun doit apparaître clairement). La soutenance est individuelle et publique.
- Les enseignements : les exigences peuvent être différentes d'un IUFM à l'autre, d'un IUFM à l'autre. L'évaluation peut prendre la forme d'exposés, de devoirs à rendre, de séances dans les classes...

- Les stages : les stages de responsabilité font l'objet de visites, certaines formatives, d'autres évaluatives. Selon les IUFM, le stage filé entre ou non dans la validation finale. Si vous rencontrez une difficulté, n'hésitez pas à contacter les délégués du personnel du SNUipp.



Enseigner à l'étranger

Les possibilités

Depuis 2004, le Ministère refuse le détachement des T1 pour aller enseigner à l'étranger sauf dans 2 cas : pour suivre son conjoint (mariage ou pacs) et pour les anciens recrutés locaux des établissements français

de l'Inspecteur d'Académie) après avoir été titularisé en signant son PV d'installation à la rentrée (devant élèves). **Mais attention**, les postes en contrat locaux (de droit local) sont souvent précaires, mal rémunérés et sans couverture sociale correcte dans



de l'étranger venus passer le concours en France et qui repartent sur leur poste d'origine.

Pour partir immédiatement après l'IUFM, une seule solution : le **contrat local**. Il faut demander une mise en disponibilité (soumise à l'accord

de nombreux pays. Avant de se lancer, il est conseillé de contacter le secteur Hors de France du SNUipp, qui édite un guide : Partir enseigner hors de France ?. Vous pouvez vous procurer ce guide auprès du SNUipp.



Rencontre
avec

Agnès
Van Zanten

Sociologue,
directrice de
recherches au CNRS

La carte scolaire s'est invitée dans le débat de la campagne des présidentielles. Pour faire le point sur cette question, qui fonde l'école de la République, nous avons rencontré Agnès Van Zanten auteure de nombreux travaux et recherches sur le système éducatif.

La carte scolaire n'est pas l'élément déterminant de la ségrégation

Qu'est ce que la carte scolaire ?

La carte scolaire définit une sectorisation, c'est-à-dire un découpage territorial en zones de périmètre pour les écoles, les collèges et les lycées. Mais c'est aussi, et cet objectif très important est souvent oublié, un outil pour l'affectation des moyens. Dans le débat actuel, on fait souvent comme si la carte scolaire avait été mise en place pour répondre à un objectif d'égalité. Or, au départ, elle répondait à la fois au besoin de rationaliser les moyens, et à celui de permettre à chaque enfant d'être scolarisé à proximité de chez lui. Il s'agit alors d'un objectif d'égalité entre milieu rural et milieu urbain, dans le contexte de la construction progressive du collège unique. Il y a un décalage important entre la façon dont cet outil a été conçu dans les années 60, et les problèmes qui se posent aujourd'hui.

Quel est le problème aujourd'hui ?

La carte scolaire fonctionne de façon très variable. Sur certains territoires, elle ne joue pratiquement aucun rôle. Dans certaines zones rurales, il n'existe qu'un seul collège : secteur ou pas, tous y vont. Ailleurs, la ségrégation sociale est si forte que, quelque soit la façon dont on dessine le secteur, ce sera toujours la même population défavorisée, les établissements ghettos, etc... Il y a aussi beaucoup de zones où le découpage peut avoir du sens et vaut la peine d'être réfléchi. C'est un outil extrêmement localisé, dépendant du territoire. Il doit donc être pensé au niveau du département, de la commune plutôt qu'au niveau national. Beaucoup d'inspecteurs d'Académie, voire d'élus,

parlent de sectorisation pour gérer les moyens sans en faire un outil politique : l'important est que chaque élève ait un enseignant, qu'il y ait une répartition à peu près équilibrée des élèves entre établissements. Avec la sectorisation on peut créer plus ou moins de mixité mais se focaliser sur la carte scolaire sans parler du choix du privé ou des stratégies résidentielles est trop étroit. Qu'on la garde, qu'on la flexibilise ou qu'on la supprime totalement, elle ne peut pas être l'instrument qui va régler tous les problèmes, car ce n'est pas l'élément déterminant de la ségrégation.

Comment peut-on sortir de ces difficultés ?

Il faut avoir une réflexion globale sur un territoire, avec tous les acteurs. On traite très souvent le problème de façon sectorielle, par exemple le découpage « public-privé ». On travaille également souvent au niveau des territoires administratifs existants, sans que ce soit toujours pertinent. On va traiter par exemple des questions au niveau du département de Seine Saint Denis, ou de la commune de Montreuil, alors que des élèves de Montreuil vont sur Paris : il faudrait donc un débat entre les acteurs de la commune de Montreuil et ceux de Paris. Or cela n'existe pas, la concertation au niveau d'une commune n'est déjà pas facile, alors la concertation inter communale, inter départementale, inter académique, est extrêmement faible. Il y a en quelque sorte un double problème de segmentation, public-privé et entre territoires. Les réponses locales adaptées passent par une mise à plat de toutes ces questions

Dans le vif du métier

Sabrina
Rush

Emploi vie
scolaire



Titulaire d'une
licence d'arts
plastiques,
Sabrina a exercé
divers « petits

boulots » après avoir tenté le concours de professeur des écoles. Inscrite à l'ANPE, elle accepte un poste d'emploi vie scolaire (EVS) dans une école maternelle de Gennevilliers (92) en octobre 2005. « C'était pour moi une bonne opportunité de mettre un pied dans une école. » Sa mission consiste à aider les enfants en difficulté et ceux en situation de handicap au sein des classes. « C'est le premier travail où je me sens épanouie et utile. Ça me donne envie de repasser le concours. »

Sabrina répartit sa journée en fonction de la dizaine d'enfants qu'elle suit. « L'an dernier, j'avais un planning, mais il n'est pas encore établi cette année. Pour l'instant j'accompagne des enfants qui étaient déjà à l'école l'année dernière, je n'ai pas encore vu les PS et les TPS. » Son travail varie selon les besoins des enfants et les demandes des enseignants : « je peux aider un enfant à faire la même tâche que les autres au sein d'un petit groupe, où lui permettre de terminer un travail.

De manière générale j'aide les enfants dans leurs gestes moteurs, il m'arrive de changer les enfants qui ont des problèmes de propreté du fait d'un handicap. » Les échanges avec les enseignants sont plutôt bons, même si elle regrette le manque de temps qui empêche une réflexion commune autour de l'enfant. « Mais avec certains enseignants, nous parvenons tout de même à avoir une vraie discussion sur ce qu'on peut mettre en oeuvre pour l'enfant. »

La lecture : vers l'apaisement ?

Tempête médiatique

Après plusieurs mois de tensions, le conflit autour de l'apprentissage de la lecture semble s'apaiser. Au départ, le ministre proclame vouloir en finir avec certaines méthodes, puis une circulaire vient rappeler l'importance du code dès le début du CP, conformément aux programmes



de 2002. Nécessité de faire travailler en parallèle le décodage des mots et le sens des textes ? Tout le monde est bien d'accord ! Mais, alimentée par les déclarations du ministre, la polémique n'en reste pas là. Le SNUipp, avec d'autres syndicats du premier degré, associations de parent d'élèves et organisations pédagogiques, riposte, par un 4 pages *Apprendre à lire, pas si simple...* Télé, radio, journaux... Chercheurs reconnus et enseignants convaincus de l'efficacité de leurs pratiques donnent leur avis, souvent dans un climat tendu, entretenu par une certaine suspicion vis-à-vis de l'école. Malgré l'augmentation générale du niveau de lecture, certains élèves échouent encore. L'idée qu'il suffirait de revenir à une méthode unique, par ailleurs dangereuse, n'a cependant convaincu personne. Les dernières déclarations minis-

térielles montrent un recul. En affirmant que la « *créativité pédagogique reprenne tous ses droits* », « *qu' il faut tout aussi bien insister dès le début du CP sur les relations graphèmes-phonèmes et analyser des mots connus en les décomposant* », le ministre de l'Éducation nationale se voit dans l'obligation de sortir d'une polémique qui détériore le climat des écoles et à laquelle il a largement contribué.

L'inspection générale désavoue le Ministre

Dans un rapport qu'elle vient de rendre, l'Inspection générale de l'éducation nationale pointe les inquiétudes liées à « *la tournure prise par les débats dans les médias* ». Elle dénonce notamment la publication par l'association SOS éducation, à laquelle le Ministre a prêté une oreille plus que complaisante, d'encarts appe-

lant à la dénonciation des enseignants qui n'utiliseraient pas la bonne méthode, notant qu'on ne peut « *négliger l'impact négatif que peut avoir sur les apprentissages d'un enfant de six ans une tension entre son enseignant et ses parents.* » Le rapport relaie aussi l'inquiétude d'inspecteurs et d'enseignants qui redoutent le moment « *où se feront jour des difficultés dans l'apprentissage. Ils craignent qu'elles ne prennent des proportions excessives et qu'elles soient imputées à la pratique des maîtres.* » Ils rappellent enfin, qu'apprendre à lire « *n'est pas un simple acte technique, un enfant qui apprend à lire n'est pas une disquette que l'on formate et remplit.* » Le débat n'est cependant pas clos, et le ministre qui a annoncé vouloir s'attaquer au clacul et à la grammaire devra compter avec les enseignants et le SNUipp.